



**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-LA-PAIX
PROVINCE DE QUÉBEC**

**PROCÈS-VERBAL
8 juillet 2019**

À une séance régulière du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix, tenue ce 8 e jour du mois de juillet 2019, à 20h00, à laquelle sont présents les conseillères et conseillers suivants :

Daniel Bock	Jean-Paul Rouleau	Carole
Sue Ash		
Tommy Desjardins	Myriam Cabana	Monique Côté

formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur **François Gauthier**. Monsieur Daniel Charette, Directeur général et secrétaire-trésorière par intérim, est absent un membre du conseil sera nommé pour agir comme secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 20H00 par monsieur le maire François Gauthier.

NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

2019-07-08 #01

CONSIDÉRANT que le directeur général et secrétaire trésorier par intérim monsieur Daniel Charette est absent;

CONSIDÉRANT qu'il faut nommer un ou une secrétaire d'assemblée;

Il est proposé par madame la conseillère Myriam Cabana

Et résolu que madame la conseillère Monique Côté soit et est nommée secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'unanimité

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2019-07-08 #02

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Rouleau

Et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 JUIN 2019

2019-07-08 #03

Il est proposé par monsieur le conseiller Tommy Desjardins



Et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2019 soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 JUIN 2019
2019-07-08 #04

Il est proposé par madame la conseillère Myriam Cabana

Et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 27 juin 2019 soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DU PUBLIC

- En quoi consistait les sujets tenue lors de la séance extraordinaire du 27 juin 2019?

Réponse : Lecture de l'ordre du jour et les sujets traités.

- Le conseil a-t-il mis en place des mesures pour limiter le roulement du personnel? Le conseil devrait peut-être considérer de requérir une ressource externe.

Réponse : Le maire explique que le problème vient de l'extérieur que le personnel qui démissionnent n'a aucun conflit avec les élus.

RAPPORT DU MAIRE, DES CONSEILLERS ET DES COMITÉS
2019-07-08 #05

ATTENDU qu'il y a lieu de rafraîchir le panneau SOPFEU;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Rouleau

Et résolu de mandaté monsieur Yves Lauzon, directeur des incendies, à faire refaire le panneau SOPFEU et à changer l'emplacement de celui-ci pour l'installer au garage municipal.

Adopté à l'unanimité

ADOPTION DES COMPTES À PAYER
2019-07-08 #06

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Bock

Et résolu que les prélèvements automatiques au montant de 29'668.07\$ et les chèques numéros 10102 à 10125 pour un montant de 22'650.23\$ totalisant un montant de 52'318.30\$ du mois d'avril 2019, soient et sont approuvés, certains annulés.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je soussigné, Daniel Charette, directeur général et secrétaire trésorier par intérim, certifie sous mon serment d'office que nous avons les crédits nécessaires pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut ont été autorisées,



Daniel Charette

Directeur général et secrétaire trésorier par intérim

**ENGAGEMENT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER, SIGNATURE
DES DOCUMENTS**

2019-07-08 #07

CONSIDÉRANT le départ de monsieur Sylvain Pilon directeur général et secrétaire trésorier;

CONSIDÉRANT l'entrevue avec monsieur Mario Benoit Briggs le 27 juin 2019;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier les signataires autorisés pour les chèques et les autres documents officiels de la Municipalité suivant ce départ et cette nomination;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Rouleau

ET RÉSOLU que le conseil municipal procède à l'engagement de monsieur Mario Benoit Briggs à titre de Directeur général et secrétaire-trésorier, et autorise monsieur le maire François Gauthier et l'adjointe administrative Gisèle Prévost à signer le contrat d'engagement.

ET QUE les personnes autorisées à signer les chèques pour et au nom de la Municipalité soient monsieur François Gauthier, maire, et monsieur Mario Benoit Briggs, directeur général et secrétaire-trésorier et en remplacement de ceux-ci, monsieur Daniel Bock, maire suppléant, et madame Gisèle Prévost, adjoint administratif.

Adopté à l'unanimité

**REPRÉSENTANT AUTORISÉ POUR LES SERVICES ÉLECTRONIQUES DE REVENU
QUÉBEC**

2019-07-08 #08

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2019-05-06 #06 qui attribuait à monsieur Sylvain Pilon les pouvoirs de gestion reliés à Revenu Québec;

CONSIDÉRANT le départ de monsieur Sylvain Pilon le 28 juin 2019;

CONSIDÉRANT la nomination de monsieur Mario Benoit Briggs à titre de directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de modifier le représentant autorisé;

Il est proposé par madame la conseillère Myriam Cabana

Et résolu que le conseil municipal nomme monsieur Mario Benoit Briggs à titre de représentant autorisé pour les services électroniques de Revenu Québec à partir du 15 juillet 2019.

Adopté à l'unanimité



NOMINATION DU RESPONSABLE DE L'ACCÈS À L'INFORMATION – DÉLÉGATION DE POUVOIR

2019-07-08 #09

CONSIDÉRANT que c'est monsieur le maire qui détient le pouvoir en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels de répondre aux demandes effectuées en vertu de cette Loi, il délègue donc ce pouvoir à monsieur Mario Benoit Briggs, directeur général et secrétaire-trésorier.

Il est proposé par madame la conseillère Carole Sue Ash

Et résolu que monsieur Mario Benoit Briggs, directeur général et secrétaire-trésorier, puisse dorénavant répondre aux demandes de production de documents qui seront effectuées en vertu de ladite Loi.

Adopté à l'unanimité

CELLULAIRE DU MAIRE

2019-07-08 #10

CONSIDÉRANT que monsieur le maire utilise son cellulaire dans le cadre de son travail;

CONSIDÉRANT qu'il y aurait lieu de défrayer une partie du coût pour cette utilisation;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Paul Rouleau

Et résolu de défrayer une somme de 70\$ par mois pour l'utilisation du cellulaire du maire François Gauthier et ce à partir du 1^{er} janvier 2019.

Adopté à l'unanimité

OFFRE DE SERVICE POUR LE FAUCHAGE DES CHEMINS

2019-07-08 #11

CONSIDÉRANT que l'entreprise Service de débroussaillage Ménard enr a présenté une soumission pour le fauchage des chemins publics de la Municipalité au montant de 2'650\$ plus les taxes;

Il est proposé par monsieur le conseiller Tommy Desjardins

Et résolu d'accepter la soumission de Service de débroussaillage Ménard enr.

Adopté à l'unanimité

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS AU 31 MAI 2019 COMME FAISANT PARTIE INTÉGRANTE DES PROCÈS-VERBAUX

RÉPARATION DE LA PELLE À NEIGE

2019-07-08 #12

CONSIDÉRANT que la pelle arrière du camion de déneigement a besoin de réparation;



CONSIDÉRANT que la municipalité a obtenu deux offres de service et que le conseil a retenu l'offre de Les Soudures Giromac enr;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Bock

Et résolu que le conseil municipal accorde le contrat à Les Soudures Giromac enr pour un montant de 2'350\$ plus les taxes.

Adopté à l'unanimité

MANDAT À LA FIRME ÉQUIPE LAURENCE

2019-07-08 #13

CONSIDÉRANT que le conseil doit faire des réparations de ponceau;

CONSIDÉRANT que le ponceau à l'intersection de la rue Ludger-Pilon et la Montée Aubin a besoin d'être remplacé;

CONSIDÉRANT qu'il y a un ponceau à remplacer dans le rang Ste-Augustine;

CONSIDÉRANT que la firme Équipe Laurence est déjà autorisée à préparer d'autres plans et devis pour la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Tommy Desjardins

Et résolu de mandater la firme Équipe Laurence pour la préparation de plans et devis et d'autoriser les travaux de remplacement des ponceaux à l'intersection de la rue Ludger-Pilon et la Montée Aubin, ainsi que dans le rang Ste-Augustine.

Adopté à l'unanimité

MANDAT À MONSIEUR ALCIDE DROUIN POUR LA GESTION DES CASTORS

2019-07-08 #14

CONSIDÉRANT que la Municipalité désire effectuer la gestion des castors sur son territoire;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Bock

Et résolu que monsieur Alcide Drouin soit mandaté pour la gestion des castors sur le territoire de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Paix.

Adopté à l'unanimité

CAMPAGNE DE FINANCEMENT COOPÉRATIVE DE SANTÉ DU NORD DE LA PETITE-NATION

2019-07-08 #15

CONSIDÉRANT que la Municipalité a reçu une demande d'aide financière pour une marche en sentier le dimanche 15 septembre 2019 concernant la Campagne de financement de la Coopérative de Santé du Nord de la Petite-Nation;

Il est proposé par madame la conseillère Myriam Cabana



Et résolu de fournir une contribution de 200\$ à la Coopérative de Santé du Nord de la Petite-Nation.

Adopté à l'unanimité

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

2019-07-08 #16

CONSIDÉRANT que l'horaire de la bibliothèque doit être modifié;

Il est proposé par madame la conseillère Myriam Cabana

Et résolu que l'horaire de la bibliothèque soit modifié comme suit :

Mercredi de 17H30 à 19H30

Jeudi de 13H00 à 15H00

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DU PUBLIC

- Système d'irrigation que le comité des Loisirs avait acheté, a été retrouvé par Mario Charron dans la cabane à eau de la Municipalité. Monsieur Martin Lauzon demande la possibilité de l'acquérir?

Réponse : Voir avec le comité des Loisirs car le système leur appartient.

- Martin Lauzon a fait une demande de remplacement de couvert pour son bac à vidange vert, il a été facturé mais n'a toujours pas reçu son couvercle. Que doit-il faire pour l'obtenir?

Réponse : Le maire va vérifier avec Gisèle Prévost et voir à ce qu'il obtienne son couvercle.

- Gloria Charron demande pour un remplacement du bac bleu car il est fendu en deux. Elle soumet au conseil qu'il y a des clous qui ressortent du tablier du pont au rang Procule et que c'est dangereux pour les pneus des véhicules empruntant le pont.

Réponse : Cela va être vérifié.

- Jean-Denis Lauzon est intéressé d'acquérir l'air climatisé portatif qu'il y avait dans le bureau municipal, demande si la municipalité veut la vendre?

Réponse : Le conseil va analyser la question, possiblement la garder pour la salle de billard et lors de la fabrication des beignes.

Marie-Élaine Rouleau demande si le conseil s'est penché sur la problématique des chats errants? Qu'il est possible pour la municipalité de s'affilier avec la SPCA gratuitement ou à moindre coût.

Réponse : Le conseil va regarder pour une politique ou une réglementation à cet effet.

- Gloria Charron mentionne l'horaire des activités 2019-2020 du CLUB LA PAIX D'OR et que son armoire est arrivée.



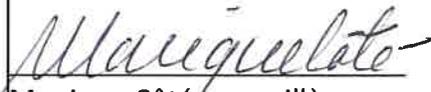
LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-07-08 #17

Tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés;

Il est proposé par madame la conseillère Carole Sue Ash

Et résolu que la présente séance est levée à 20h50.



Monique Côté, conseillère
Secrétaire d'assemblée



François Gauthier, maire



Daniel Charette
Directeur général et secrétaire-trésorier par intérim